

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau tbc - Evolution de la grille tarifaire en 2011 - Adoption

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La présente délibération a pour objet de proposer les nouveaux tarifs qui seront appliqués sur le réseau Tbc à partir du 1^{er} juillet 2011. L'augmentation proposée, inférieure aux années précédentes, est de 1,5% en moyenne pondérée, les recettes tarifaires constituent une source importante dans l'équilibre financier du contrat et permettent également de préserver les capacités financières de la Communauté urbaine pour améliorer la qualité du service et étendre le réseau.

Il convient également de rappeler que l'étude relative à la tarification sociale lancée récemment livrera ses résultats au cours de l'année 2011 et permettra de mieux prendre en compte la réalité économique et sociale des usagers afin de tendre vers plus d'équité.

Rappel des principes contractuels :

La Communauté urbaine définit les principes de la politique tarifaire. Elle arrête sur proposition du délégataire, la tarification.

Dans le cadre du contrat, il a été demandé au délégataire de formuler des propositions d'évolution de la grille tarifaire pour l'année 2011.

Actuellement l'engagement du délégataire sur les recettes est fondé sur une grille tarifaire constante, indépendamment d'une éventuelle augmentation.

I. RAPPEL DES PROPOSITIONS D'EVOLUTIONS SUR LA DUREE DU CONTRAT

Lors de la commission mixte finances/transport du 26 novembre 2009 et des Bureaux des 19 novembre et 10 décembre 2009, les propositions suivantes d'évolution de la grille tarifaire du réseau Tbc pendant la durée du contrat de délégation de service public avaient été présentées.

A. L'évolution du niveau des tarifs

Il était proposé notamment que les titres unitaires (1 voyage et 1 jour) soient stabilisés. Par contre les tickartes 10V ou 5V augmentent progressivement pour resserrer leur taux de réduction par rapport au titre unitaire afin de permettre une augmentation des recettes en renforçant l'attractivité des abonnements.

Pour ce qui concerne les abonnements, les titres créés en 2010 (Hebdo Jeune, gamme Séniors) sont également stabilisés compte tenu de leur récente création. Les abonnements font l'objet d'une augmentation mesurée, généralement plus forte sur les titres mensuels que sur les titres annuels afin d'encourager à la fidélisation des usagers.

Il convient également de rappeler que la politique tarifaire du réseau Tbc reste particulièrement avantageuse pour bon nombre d'usagers et plusieurs titres sont proposés à un tarif inférieur à la moyenne constatée dans les agglomérations de taille et de réseau de transport comparable (voir document joint en annexe 1).

B. L'évolution de la gamme tarifaire

Pour mémoire, l'année 2010 a constitué une année d'adaptation de la gamme tarifaire :

- 5 titres ont été créés : Pass Soirée, Hebdo Jeune, et 3 titres Séniors (hebdo, mensuel, annuel)
- 2 formules ont été lancées : Pass Duo (réduction de 25% sur le 2^e abonnement adulte plein tarif au sein d'un même foyer) et modification du Cité Pass Groupe
- Enfin, la tarification V³ est venue compléter ces nouveautés

La gamme des titres à été élargie et adaptée pour la rendre plus cohérente et pour répondre à un public plus large.

II. PROPOSITIONS D'EVOLUTIONS DE LA GAMME TARIFAIRE EN 2011

A. Le Post-Paiement.- Report de l'expérimentation

Lors de la présentation des propositions d'évolutions de la grille tarifaire sur la durée du contrat, le délégataire avait souhaité expérimenter la mise en place d'un système de post paiement à compter de septembre 2011.

Les études menées par le délégataire sur le système billettique font apparaître des difficultés techniques susceptibles de remettre en cause la faisabilité de ce système qui suppose un enregistrement sans faille de la validation et de sa remontée. Compte tenu du manque de fiabilité dans l'immédiat, il est préconisé un report de cette expérimentation en attendant l'évolution technique du système en place.

B. Propositions de nouveaux titres

Pour l'année 2011 le délégataire propose la mise en place de 2 nouveaux titres :

TITRE TBC / V³

Hebdo +	12 €	7 jours d'offre combinée (Tbc + V³)
----------------	-------------	---

Ce titre de transport élargit la gamme tarifaire en créant un titre occasionnel permettant d'accéder à Tbc et V³.

TITRE COMBINE TBC/AUTOPARTAGE

Tbc, en partenariat avec Autocool, propose la création d'un titre combiné permettant l'accès au réseau Tbc ainsi que l'utilisation du service d'Autopartage.

Dans ce cadre il est proposé d'accorder une réduction de **20%** sur le Cité Pass annuel tout public à l'identique des dispositions prévues pour le Cité Pass Groupe. Une réduction sera également accordée par le service d'Autopartage au niveau de l'adhésion.

C. Frais de dossiers

Dans le cadre de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public soumis au Conseil de Communauté de novembre 2010, deux nouvelles dispositions au niveau des règlements d'usages ont été approuvées. S'agissant de frais de dossiers appliqués aux usagers, il est proposé désormais de les intégrer dans la grille tarifaire. Il convient également de faire apparaître les frais de gestion de 24 € (déjà existant) qui s'ajoutent au montant des amendes en cas de verbalisation.

- Les frais pour non annulation de la réservation Mobibus de **10€**
- Les frais de dossiers minorés pour absence de validation de **5€**
- Les frais de gestion de **24€**

III. L'EVOLUTION DU NIVEAU DES TARIFS :

La proposition de grille tarifaire pour 2011 est la suivante

Titres		Tarif actuel	Proposition Tarifs 2011	Evolution en %
TITRES OCCASIONNELS	Tickarte unité (1V)	1.40 €	1.40 €	0%
	Tickarte 10 Voyages	10.60 €	10,80 €	1,9%
	Tickarte 5 Voyages	5.40 €	5,60 €	3,7%
	Tickarte 10 Voyages Tarif Réduit	6.30 €	6,40 €	1,6%
	Ticket 1 Journée	4.10 €	4.10 €	0%
	Titre Parc Relais	3 €	3 €	0%
	Pass Soirée	2 €	2 €	0%
	Hebdo +	Création au 28 février 2011	12 €	-
TITRES JEUNES	Hebdomadaire Jeune	8 €	8 €	0%
	Mensuel Jeune	27,50 €	28 €	1.8%
	Annuel Jeune (montant/mois)	16 €	16,25 €	1,5%
TITRES TOUT PUBLIC	Hebdomadaire	10,60 €	10,80 €	1,9%
	Mensuel	38,50 €	39 €	1,3%
	Annuel (montant/mois)	31,50 €	32 €	1,6%
TITRES SENIORS	Hebdomadaire Séniors	8,50 €	8,60€	1,2%
	Mensuel Séniors	31 €	31,50 €	1,6%
	Annuel Séniors (montant/mois)	24 €	24,25 €	1%
Abonnements groupés	Cité Pass Groupe 10	25,20 €	25,60 €	1,6%
	Cité Pass Groupe 500	22,05 €	22,40 €	1,6%
Titre combiné Tbc/Autopartage	20% réduction du Cité Pass Annuel tout public (montant mensuel)	Création au 28 février 2011	25,60€	-
Tarifs Mobibus	Tarif 1 voyage	2,52 €	2,52 €	0%
	pénalité pour non annulation de la réservation	Création	10 €	-
Frais de dossier Tbc	Frais de dossier absence validation	Création	5 €	-
	Frais de gestion Amendes	24 €	24 €	0%

Cette proposition tarifaire dont l'augmentation en moyenne pondérée est de 1,5% génère un montant de recettes supplémentaires estimé à 633 000 € en année pleine.

Par ailleurs, la tarification V³ est inchangée et reste la suivante :

- La caution : son montant est de 200 € (valeur du matériel, éviter les dégradations et vols). Encaissement uniquement en cas d'impayé, de vol ou de dégradation.

- L'adhésion au service correspond au droit d'usage, les tarifs sont les suivants :

	1 Jour	1 Semaine	1 Mois	1 an
Occasionnels	1 €	5 €		
Abonnés Vélos Seul			7 €	25 €
Abonné Vélo+ TC mensuel			4 €	25 €
Abonné Vélo+ TC annuel			4 €	15 €

- L'usage du service

	Abonnés	Occasionnels
30 Premières Minutes	Gratuité	Gratuité
Heures suivantes	1 € de l'heure	2 € de l'heure

Tarification spécifique VLS +		
2 premières heures	Gratuité	
Heures suivantes	Forfait ½ journée (4H) à 0,5 € Forfait Journée (8H) à 1 €	Au-delà tarification à l'heure classique
Usage en correspondance Tbc	Gratuité pendant 20h	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1 : la création de nouveaux titres à compter du 1^{er} janvier 2011 est adoptée :

- Le titre Hebdo + : titre de 7 jours permettant l'utilisation combinée de Tbc et V³
- L'abonnement combiné Tbc/Autocool pour lequel un taux de réduction de 20% est accordé sur l'abonnement annuel tout public

Article 2 : les montants des frais de dossiers sont adoptés :

- Les frais pour non annulation de la réservation Mobibus de **10€**
- Les frais de dossiers minorés pour absence de validation de **5€**
- Les frais de gestion de **24€**

Article 3 : la tarification V³ en 2011 reste identique à celle appliquée en 2010

Article 4 : l'évolution des tarifs du réseau Tbc à compter du 1^{er} juillet 2011 est adoptée selon le tableau suivant :

Titres		Tarif actuel	Proposition Tarifs 2011
TITRES OCCASIONNELS	Tickarte unité (1V)	1.40 €	1.40 €
	Tickarte 10 Voyages	10.60 €	10,80 €
	Tickarte 5 Voyages	5.40 €	5,60 €
	Tickarte 10 Voyages Tarif Réduit	6.30 €	6,40 €
	Ticket 1 Journée	4.10 €	4,10 €
	Titre Parc Relais	3 €	3 €
	Pass Soirée	2 €	2 €
	Hebdo +	Création au 28 février 2011	12 €
TITRES JEUNES	Hebdomadaire Jeune	8 €	8 €
	Mensuel Jeune	27,50 €	28 €
	Annuel Jeune (montant/mois)	16 €	16,25 €
TITRES TOUT PUBLIC	Hebdomadaire	10,60 €	10,80 €
	Mensuel	38,50 €	39 €
	Annuel (montant/mois)	31,50 €	32 €
TITRES SENIORS	Hebdomadaire Séniors	8,50 €	8,60€
	Mensuel Séniors	31 €	31,50 €
	Annuel Séniors (montant/mois)	24 €	24,25 €
Abonnements groupés	Cité Pass Groupe 10	25,20 €	25,60 €
	Cité Pass Groupe 500	22,05 €	22,40 €
Titre combiné Tbc/Autopartage	20% réduction du Cité Pass Annuel tout public (montant mensuel)	Création au 28 février 2011	25,60€
Tarifs Mobibus	Tarif 1 voyage	2,52 €	2,52 €
	pénalité pour non annulation de la réservation	Création	10 €
Frais de dossier Tbc	Frais de dossier absence validation	Création	5 €
	Frais de gestion Amendes	24 €	24 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Mme DIEZ s'abstient, le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 DÉCEMBRE 2010 PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2010

M. JEAN-MARC GAÜZERE